



Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 04.04.2025

Visible par le public jusqu'au: 04.04.2028

Numéro de publication: BA-VS05-0000014781

Entité de publication

Commune de Grimisuat, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat

Demande d'autorisation de construire – La construction de deux villas contiguës, de deux couverts à voitures et la réalisation de places de parc

Titre du projet de construction

Construction de deux villas contiguës, de deux couverts à voitures et la réalisation de places de parc

Numéro pour consultation eConstruction

022bc1d1

Requérants

Atelier d'architecture Thierry Stalder Sàrl

Auteur(e) de plans

Thierry Stalder

Parcelle

Parcelle 658, No Folio 6, Lieu-dit Sussempy

Coordonnées

1'122'871 2'595'920

Propriétaire

VSD IMMO SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitat individuel H30

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, au 1er étage, guichet no 6, les jours ouvrables.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à Administration communale, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentifs aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Grimisuat

Place Mgr Gabriel Balet 1

1971 Grimisuat

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 05.05.2025